

CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Laboratoire habilité par le Ministère chargé de la santé en application de l'article R*.1321-52 du code de la santé publique

ATTESTATION DE CONFORMITE SANITAIRE

Certificate of sanitary conformity

Conformément à l'arrêté du 29 mai 1997 modifié et à la circulaire du Ministère de la Santé
Direction Générale de la Santé DGS/SD7A N° 571 du 25 Novembre 2002

Coordonnées du demandeur d'ACS / Contact details of the ACS owner :

UVGERMI
ZAC de la Nau
19240 SAINT VIANCE

Nom de l'accessoire représentatif / Reference of the representative accessory :

Réacteur UV à usage privatif - UVGermi Gamme Inox GERMI AP 30

N° de dossier attribué par le laboratoire habilité / File reference : 21 ACC LY 542

Date de réalisation des essais d'inertie selon la norme XP P41-280 : Aucun essai n'est nécessaire pour délivrer l'ACS

Tests date (according to the standard XP P 41-280) : No testing is required to issue this ACS

Commentaires : ACS basée sur l'ACS 18 ACC LY 667

Comments : ACS based on 18 ACC LY 667

Famille d'accessoires couverte par l'ACS / Accessories' family covered by this certificate :

Réacteurs UV à usage privatif - UVGermi Gamme Inox

Références / References (14 références) :

GERMI AP 11	GERMI AP 75	GERMI BP 55	STATION UV 2E
GERMI AP 30	GERMI AP 36	GERMI BP 75	STATION UV 3E
GERMI AP 40	GERMI AP 60	GERMI CP 55	
GERMI AP 55	GERMI AP 95	GERMI CP 75	

En fonction de la configuration de l'alimentation électrique des appareils ou du type de nettoyage, un suffixe peut être ajouté au nom de l'appareil : GERMI YY00 XX où XX est E, EI ou EP

Attestation délivrée par / Certificate issued by :

Christelle AUTUGELLE
Responsable MCDE
CARSO - L.S.E.H.L.

Signature :

Date de délivrance / Date of issue : 02 Juillet 2021

Date d'expiration / Expiry date : 19 Décembre 2023

Commentaires / Comments : Renouvellement / Renewal 15 ACC LY 331

L'ACS ne prend pas en compte l'efficacité de traitement des réacteurs UV. La lampe UV doit être autorisée par le Ministère de la Santé / The ACS does not take into account the efficiency of the UV reactors. The UV lamp must be authorized by the Ministry of Health.

Les appareils UV de cette ACS doivent être connectés à un réseau d'eau destinée à la consommation humaine (traitement d'affinage) / The UV systems of this ACS have to be connected to a water network for human consumption (refining treatment).

F_MC060-b 15/09/2014 MLN

Société par action simplifiée au capital de 2 283 622,38 Euros - RCS Lyon B 410 545 313 - SIRET 410 545 313 00042 - APE 743 B - N° TVA : FR 82 410 545 313

Siège Social et laboratoire : 4, avenue Jean Moulin - CS 30228 - F - 69633 VENISSIEUX cedex - Tél. : (33) 04 72 76 16 16 - Fax : (33) 04 78 72 35 03

Site web : www.groupecarso.com - e-mail : mcde@groupecarso.com